

Odile LEBLANC

UN REMBLAI PLEIN DE SURPRISES SUR LE SITE DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL (Rhône)

I. CONDITIONS DE LA DÉCOUVERTE

Au cours des fouilles menées de 1991 à 1994 par l'équipe archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) sous la direction de H. Savay-Guerraz, un sondage (XVIII-31) réalisé dans l'angle nord-est des thermes des Lutteurs visait à établir l'évolution de cette parcelle, en complément des sondages effectués dans les voies (Fig. 1).

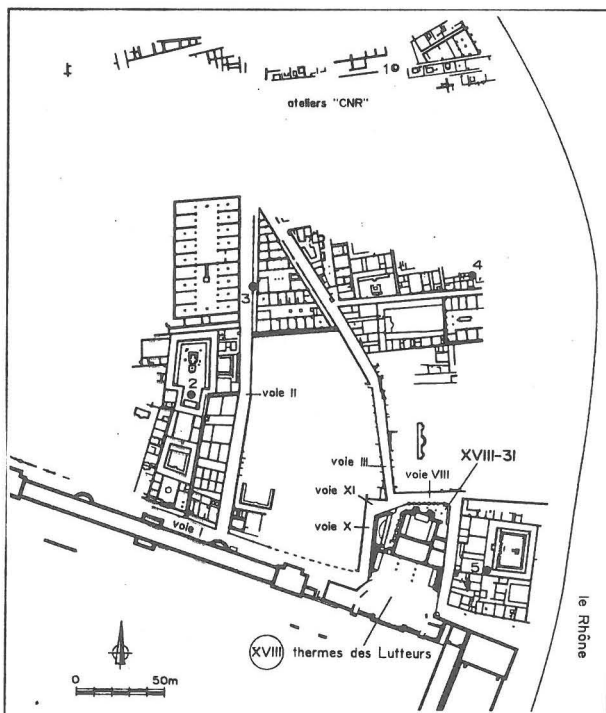


Figure 1 - Plan du site de Saint-Romain-en-Gal. Localisation des îlots et des voies (chiffres romains) et des découvertes relatives aux productions de céramiques.
1. Céramiques communes claires ; 2. Gobelets d'Aco ;
3. Céramiques peintes et communes ;
4 et 5. Imitations et céramiques engobées.

1. Les grandes lignes de l'évolution du parcellaire.

Un premier réseau de rues (Savay-Guerraz *et alii* 1996) installé vers 30 av. J.-C. est caractérisé par la jonction de la voie I (axe E-O) et de la voie III (axe N-S). Le nord de la parcelle, située à l'ouest de la voie III, est occupé par une maison dont l'occupation est attestée jusque dans les années 10/20 apr. J.-C. Les traces d'activité d'un atelier de bronzier ont été reconnues dans la première phase d'occupation vers 20/15 av. J.-C.

Vers 60 apr. J.-C., l'installation des thermes des Lutteurs qui condamne cette parcelle, entraîne la destruction des bâtiments et l'aménagement d'un nouveau réseau de rues. La date retenue pour l'installation des thermes est celle fournie par l'analyse par archéomagnétisme des pilettes d'hypocauste (65 apr. J.-C. plus ou moins 15 ans pour la cuisson des briques)¹. L'étude du mobilier issu des sondages dans les rues fournit un *terminus post quem* de l'époque de Tibère pour la démolition de la première phase d'urbanisme.

2. L'analyse de la stratigraphie.

Le sondage, qui n'a pu être mené jusqu'au terrain naturel, a révélé au moins une phase de construction antérieure aux thermes, caractérisée par deux murs perpendiculaires qui ont connu une période d'utilisation commune M. 490 et M. 489 (Fig. 2). Le mobilier de l'ensemble 1 provient d'une première série de couches, en majorité de la couche supérieure 52 sur laquelle on restitue un niveau de circulation en rapport avec le ressaut de fondation du mur le plus récent M. 490. Le mobilier de l'ensemble 2 provient de remblais en rapport avec l'abandon de ce premier état. Le second état est marqué par la construction de M. 447, contrefort ou mur stylobate qui épouse la courbure du mur périphérique des thermes. Le mobilier de l'ensemble 3 provient des couches de comblement des tranchées de fondation et des sols de travail. Une seule couche correspond à cet endroit à la vie des thermes (ensemble 4).

¹ Analyses et rapports effectués par L. Goulpeau, Laboratoire d'Archéométrie, Université de Rennes.

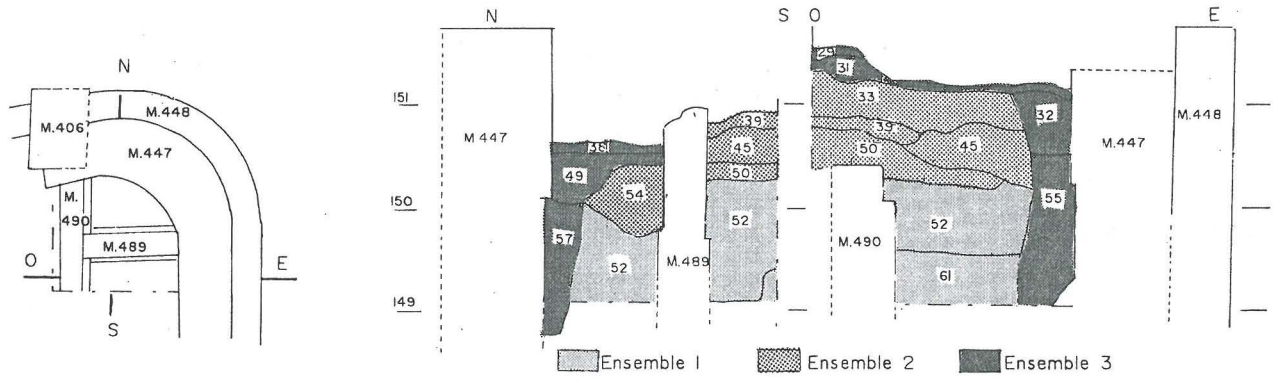


Figure 2 - Saint-Romain-en-Gal, sondage XVIII-31. Coupes stratigraphiques nord-sud et ouest-est.

II. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

1. La composition des dépôts.

On note la parfaite similitude dans la composition des trois premiers ensembles (Fig. 3). La céramique fine est caractéristique des productions d'époque augustéenne (Fig. 4) : sigillée en majorité de type italique (de 92 à 100 % des formes), production locale d'imitations de sigillée et d'engobée, céramique peinte. L'importance de la céramique à paroi fine (35 % des tessons), à pâte siliceuse ou à pâte calcaire et engobe orange, est

confirmée par le taux de fréquence des formes (respectivement 34 %, 36 % et 27 % dans les ensembles 1, 2 et 3). L'ensemble 4, très faiblement représenté à cet endroit, montre un faciès totalement différent qui se traduit par l'absence de ces céramiques outre la campanienne déjà résiduelle dans les autres ensembles. La proportion de céramique commune claire est paradoxale pour ce type de contexte, elle varie entre 49 % et 71 % (Fig. 5) pour 40 % dans le contexte proche de l'abandon de l'habitat augustéen sous la maison des Dieux Océan (Desbat *et alii* 1994).

| | Ensemble 1 | | Ensemble 2 | | Ensemble 3 | | Ensemble 4 | |
|----------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|------------|----------|
| | tesson | forme | tesson | forme | tesson | forme | tesson | forme |
| campanienne | 3 | 1 | 1 | | 3 | 2 | 1 | |
| sigillée | 33 | 10 | 57 | 15 | 83 | 12 | 15 | 4 |
| imitation | 70 | 14 | 132 | 28 | 236 | 48 | | |
| engobée | 22 | 3 | 45 | 5 | 91 | 12 | | |
| paroi fine | 100 | 18 | 169 | 42 | 286 | 38 | 16 | 1 |
| peinte | 40 | 4 | 43 | 2 | 63 | 12 | | |
| VRP | 5 | 1 | 15 | 4 | 14 | 2 | | |
| terra nigra | | | | | 2 | 1 | | |
| lampe | 8 | 2 | 32 | 18 | 22 | 9 | 1 | |
| commune claire | 682 | 22 | 3414 | 106 | 1989 | 66 | 15 | 2 |
| commune sombre | 220 | 29 | 667 | 58 | 627 | 67 | 17 | 2 |
| amphore | 203 | 4 | 214 | 8 | 278 | 9 | 4 | |
| Total | 1386 | 108 | 4789 | 286 | 3694 | 278 | 69 | 9 |

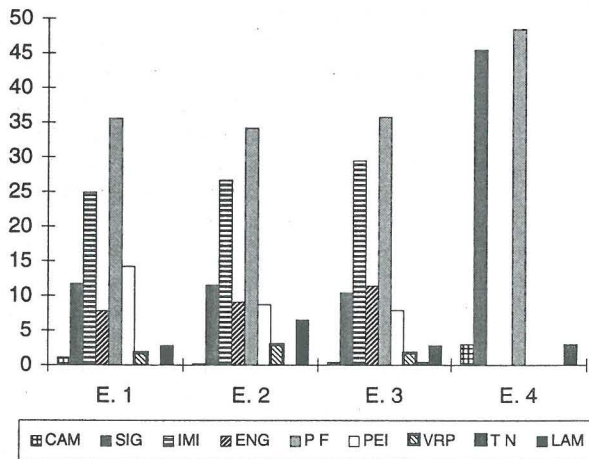


Figure 4 - Saint-Romain-en-Gal. Représentation en pourcentages des types de céramiques fines : campanienne (CAM), sigillée (SIG), imitation (IMI), engobée (ENG), céramique à paroi fine (PF), lampe (LAM), peinte (PEI), terra nigra (TN), céramique à vernis rouge pompéien (VRP).

Figure 3 - Saint-Romain-en-Gal. Nombre de tessons et de formes par ensemble.

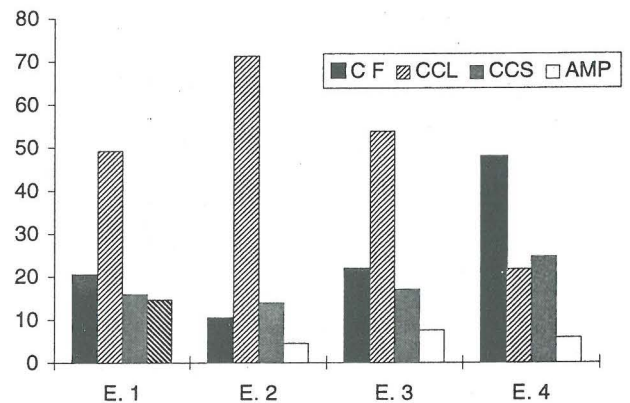


Figure 5 - Saint-Romain-en-Gal. Représentation en pourcentages des catégories de céramiques : céramique fine (CF), céramique commune claire (CCL), céramique commune sombre (CCS) et amphore (AMP).

2. Les formes².

□ La sigillée.

Les pâtes et les vernis qui présentent une assez grande diversité sont, sauf mention contraire, assimilés aux productions de type italique. La présence de pro-

ductions plus locales, Lyon par exemple, n'est pas exclue mais reste difficile à affirmer faute d'analyse en laboratoire.

- *Ensemble 1* : les formes proviennent de la couche 52.
- 3 bords de plats du Service I de Haltern (Fig. 6, n^{os} 1 à 3),

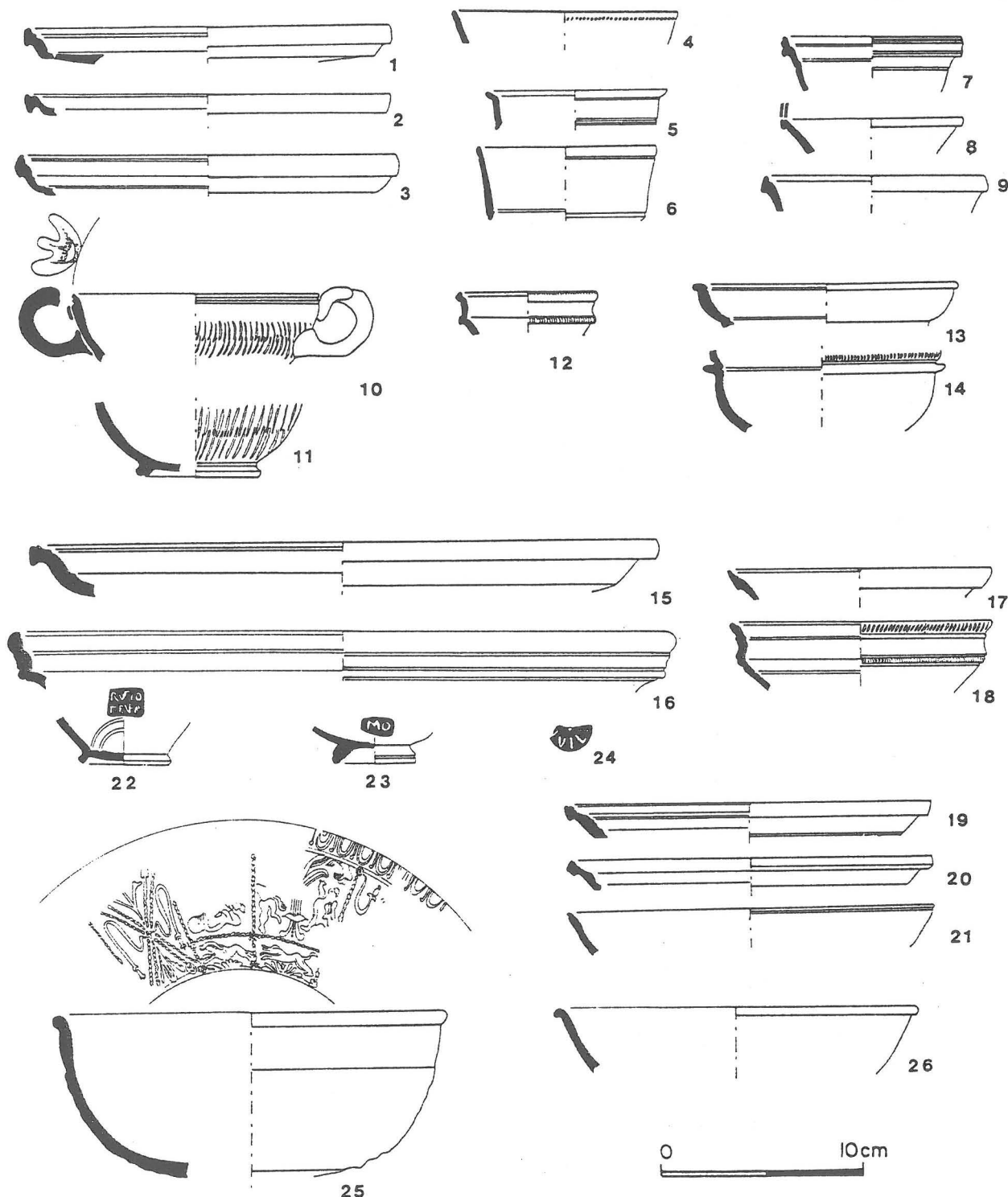


Figure 6 - Saint-Romain-en-Gal. Sigillée.

1 à 6 - premier ensemble ; 7 à 14 - deuxième ensemble ; 15 à 24 - troisième ensemble ; 25 et 26 - quatrième ensemble (éch. 1/3).

2 Détermination du nombre de formes sur le nombre de bords, pondéré par les éléments caractéristiques différents des bords, selon la méthode Arcelin-Pradelle.

- 1 bord de coupe carénée (n° 6),
- 1 bord de coupe à paroi oblique (n° 4),
- 1 fragment de panse provenant d'un bol à panse oblique du Service II de Haltern,
- 1 bord de gobelet à lèvre arrondie saillante et décor moulé, ici disparu mais reconnaissable par les sillons le délimitant vers le haut (n° 5),
- 2 fragments de panse à décor moulé,
- 1 fragment de lèvre décoré de guillochis et deux fragments de lèvres trop petits pour être identifiés.

- Ensemble 2 :

- 1 bord de plat se rapportant au Service IB de Haltern,
- 3 bords de bols se rapportant au Service I de Haltern : 1 avec la lèvre en bandeau moulurée (Fig. 6, n° 9) ; 1 avec une lèvre légèrement débordante (n° 10), 1 avec une lèvre verticale peu détachée de la paroi (n° 11),
- 1 fragment de panse et 2 bords de bols tronconiques à bord redressé du Service II de Haltern (n° 12),
- 3 bords de coupes hémisphériques à paroi guillochée, Haltern 14, dont une forme précoce assez évasée avec deux anses (n° 13) et un fond (n° 14),
- 1 coupe hémisphérique proche du Drag. 24/25 (n° 8),
- 3 fragments de lèvres non identifiés et 1 fond de bol,
- 1 bord de bol à paroi biconvexe du type Drag. 27 des premières productions de La Graufesenque (n° 7).

- **Ensemble 3** : les formes proviennent en majorité des couches 57 et 59, remblais de comblement de la tranchée de fondation de M. 447 au nord. Des collages ont été effectués entre des céramiques de l'ensemble 2 et de l'ensemble 3, les formes sont comptabilisées dans l'ensemble le plus ancien.

- 1 bord à paroi oblique avec une lèvre légèrement renflée d'un plat (Fig. 6, n° 18),
- 2 bords de plats du Service IB de Haltern dont un à rebord détaché de la paroi du type (n° 15),
- 4 bords de plats du Service IC de Haltern dont 2 présentent des variantes de lèvres (nos 16 et 17),
- 1 fragment de bord de plat du Service I de Haltern,
- 1 bord de bol avec une lèvre plaquée rappelant le Service I de Haltern (n° 19),
- 1 bord de plat du Service II de Haltern (n° 21),
- 1 bord redressé de coupe tronconique du Service II de Haltern (n° 20) et un fragment de panse,
- 1 bord et 1 fond de bol du type Haltern 14,
- 9 fragments de fonds dont 3 marqués : une estampille radiale (A)VILI (n° 24) peut-être MENA/AVILI potier viennois reconnu sur le site de Saint-Romain-en-Gal (Desbat et Picon 1992) ; une dans un cartouche carré sur deux lignes sur fond à pied tournasé, RVFIO/T. RVFR (n° 22) du potier T.RVFRENVS RUFIO d'Arrezo, une sur fond de bol du type Drag. 27 de La Graufesenque MO (n° 23), du potier MOMO de La Graufesenque (Oswald 83).

- Ensemble 4 :

- 1 bord de bol du Service II de Haltern de production italique,
 - 1 fragment de lèvre provenant certainement d'une coupe Drag. 36 de la Gaule du Sud,
 - 1 bord de plat Drag. 31 de la Gaule du Sud (Fig. 6, n° 26),
 - 1 bord de Drag. 37 à décor moulé de la Gaule du Sud (n° 25).
- La répartition des formes dans les ensembles

confirme la similitude de faciès de ces dépôts qui peuvent être datés de l'époque augustéenne. La sigillée est presque totalement de type italique.

La majorité des formes ressortissent du Service I (B et C) de Haltern, elles présentent une grande variété de profils. Quelques formes précoces (coupe et plat à bord droit, bol Haltern 14) et la faible représentation du Service II de Haltern (essentiellement des bols) indiquent que le matériel est globalement plus ancien que la date de constitution des dépôts. L'élément le plus récent de l'ensemble 1 est une coupe cylindrique à bord droit (Fig. 6, n° 6) dont la production commence au début de notre ère. Dans l'ensemble 2, le bol proche du Drag. 24/25 est l'élément le plus récent des productions italiques (Fig. 6, n° 8) qui fournit un *terminus post quem* identique à celui de l'ensemble 1. Toutefois la présence d'un bol Drag. 27 de La Graufesenque dans cet ensemble oblige à placer la destruction du bâtiment au plus tôt à l'époque de Tibère, voire à celle de Claude comme cela serait confirmé par l'estampille de MOMO dans l'ensemble 3. La sigillée de l'ensemble 4 offre un faciès d'époque flavienne que l'on rencontre couramment encore au II^e s. de n. è. Cette couche est en rapport avec le fonctionnement des thermes.

□ Les céramiques à paroi fine.

Elles présentent deux grandes catégories définies selon la nature de la pâte utilisée. On trouve d'une part les céramiques à pâte calcaire avec un engobe externe orangé et les ampoules qui sont produites sur le site (Desbat et Savay-Guerraz 1988) ; d'autre part les céramiques à pâte siliceuse qui sont parfois couvertes d'un vernis plombifère. On note un taux similaire des diverses catégories dans chaque ensemble et une nette prépondérance des céramiques à pâte siliceuse (Fig. 7).

- Les formes à pâte calcaire et engobe :

Les gobelets cylindriques avec un décor de guillochis sur la panse, qui sont inspirés des gobelets d'Aco (Fig. 8, n° 1), sont en majorité présents dans les trois ensembles. Un gobelet cylindrique à bord droit certainement caréné (n° 5) et un vase à lèvre déjetée (n° 3) font également partie des productions reconnues sur le site. Un bord de pot proche des productions de céramique commune à pâte calcaire du type Haltern 62 qui a reçu un engobe externe marron (Fig. 8, n° 2) et un fragment de panse, également à engobe marron présentant un guillochis tout à fait particulier (n° 3) sont des formes originales.

Les ampoules dites augustéennes sont facilement réparables grâce à l'engobe interne sur les tessons des panses (Fig. 8, nos 6, 7). Leur pâte peut être fine et cassante avec une faible teneur en calcaire ou plus proche de celle des pots et gobelets.

- Les formes à pâte siliceuse :

Les gobelets d'Aco sont soit couverts sur l'extérieur d'un vernis plombifère (Fig. 8, nos 17 et 18), soit bruts de revêtement (Fig. 8, nos 8 et 9). Un bord de couleur grise présente une déformation certainement due à une température de cuisson trop importante.

Quelques gobelets à décor clouté sont couverts d'un vernis

| | Ensemble 1 | | | | Ensemble 2 | | | | Ensemble 3 | | | |
|-----------------------|------------|------|-------|------|------------|------|-------|------|------------|------|-------|------|
| | tesson | | forme | | tesson | | forme | | tesson | | forme | |
| pâte calcaire | 16 | 16 % | 1 | 6 % | 23 | 14 % | 5 | 12 % | 48 | 17 % | 6 | 15 % |
| ampoule | 3 | 3 % | | | 4 | 2 % | 1 | 2 % | 4 | 1 % | 1 | 2 % |
| plombifère | 2 | 2 % | 1 | 6 % | 5 | 3 % | 2 | 5 % | 9 | 3 % | 4 | 10 % |
| pâte siliceuse | 79 | 79 % | 15 | 88 % | 137 | 81 % | 34 | 81 % | 225 | 79 % | 30 | 73 % |

Figure 7 - Saint-Romain-en-Gal. Céramiques à parois fines, nombre de tessons et de formes par catégories technologiques.

UN REMBLAI PLEIN DE SURPRISES À SAINT-ROMAIN-EN-GAL

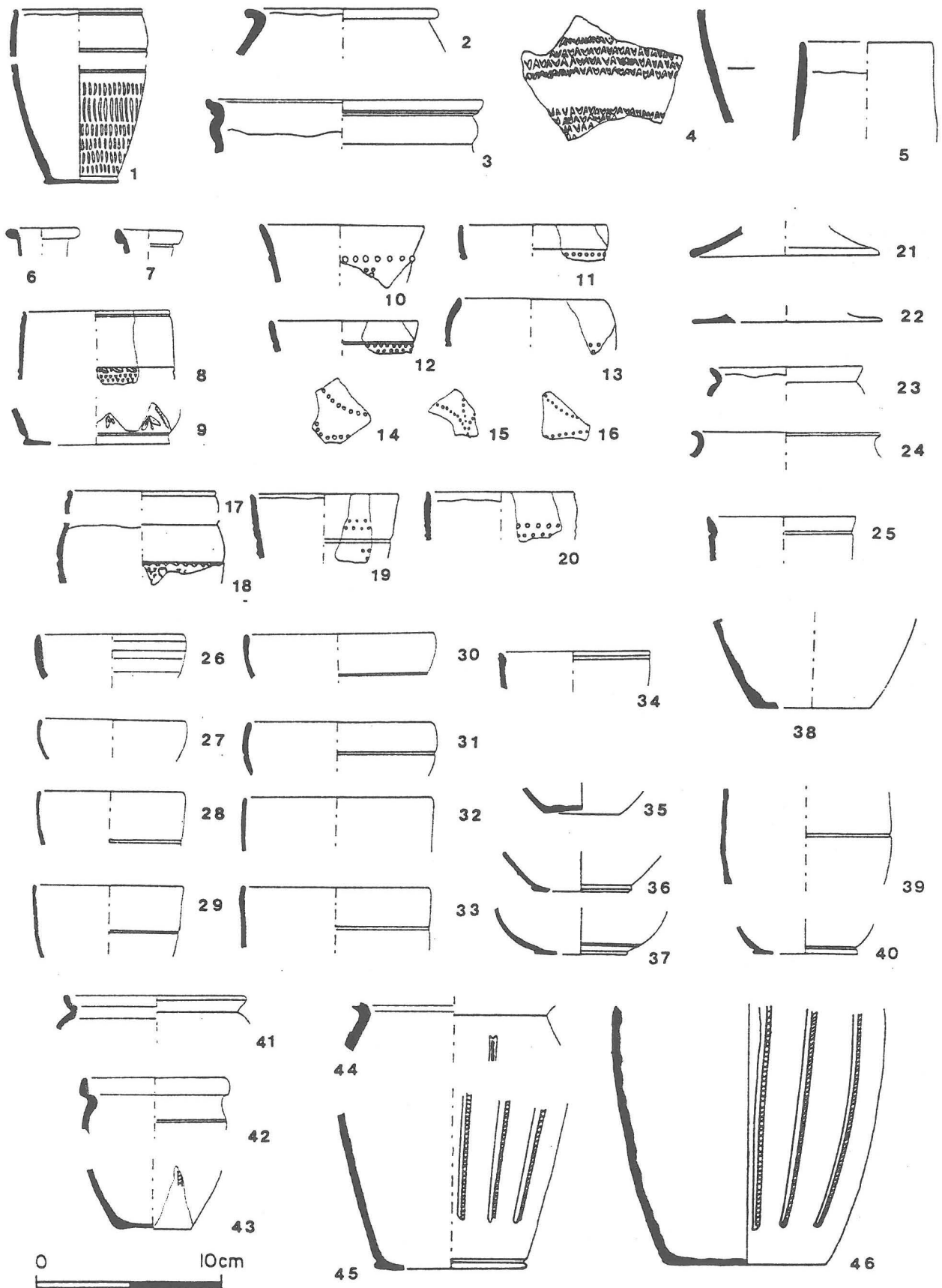


Figure 8 - Saint-Romain-en-Gal.
 Céramiques à parois fines. 1 à 5 : céramique à pâte calcaire et engobe externe ; 6, 7 : ampoules ;
 17 à 20 : céramique à pâte siliceuse et glaçure plombifère ; 8 à 16 et 21 à 46 : céramique à pâte siliceuse (éch. 1/3).

| | | E. 1 | E. 2 | E. 3 |
|---------------------------|----------------|--------|--------|--------|
| gobelet d'Aco | - bord | 3 + 1* | 2 | 3 |
| | - fond | 1 | 1 | |
| | - fr. de panse | 1* | 2* | 2 + 1* |
| gobelet à décor clouté | - bord | 2 | 2 + 1* | 3* |
| | - fr. de panse | 2 | 1 | 4 + 1* |
| Rippenbecher | - bord | | 5 | 1 |
| | - fond | | 3 | 2 |
| | - fr. de panse | 5 | 4 | 1 |
| bol hémisphérique | - bord | 8 | 22 | 21 |
| gobelet à lèvres déjetées | - bord | | 1 | 1 |
| couvercle | - bord | 1 | 1 | 2 |
| divers gobelets | - fond | 15 | 11 | 25 |
| | - bord | | 1 | |

Figure 9 - Saint-Romain-en-Gal.

Les formes de céramiques à parois fines avec une pâte siliceuse ; les vases qui ont reçu un vernis plombifère vitrifié sont marqués d'un *.

jaune (Fig. 8, n° 10 et 11), ou de traces blanchâtres (n° 12), restes de glaçures plombifères qui n'ont pas subi de vitrification car la température de cuisson était insuffisante. La majorité des tessons sont bruts de revêtement (n° 13 à 16). Seul le haut des vases portant ce décor spécifique de clous, dont les arrangements paraissent variés, est conservé. Les lèvres sont plus ou moins évasées ou rentrantes et aucun élément ne permet de définir la hauteur des vases, gobelets ou bols.

La majorité des formes correspond à des bols hémisphériques, un exemplaire a une pâte grise lissée sur l'extérieur (Fig. 8, n° 26), les autres ont une pâte fine dans les tons beiges à marron. Les bords sont plus ou moins rentrants (n° 27, 30, 31) ou droits (n° 32, 33, 39). Les fonds sont marqués d'un ressaut (n° 36, 37, 40).

Un bord se rapporte à une forme de gobelet tonneau (n° 25).

Les gobelets républicains ou Rippenbecher sont surtout caractérisés par le décor barbotiné de leur panse, fait de cordons verticaux. Les bords, souvent resserrés, présentent une lèvre concave (n° 41, 42). La grande taille de deux des fonds (n° 45, 46) et d'un fragment de bord (n° 44) est assez paradoxale pour ce type de gobelets que nous connaissons plus petits dans les contextes contemporains (n° 43).

Les autres formes sont certainement des petits pots : 2 lèvres déjetées (n° 23, 24) dont une avec un vernis noir (n° 23) ; 1 fragment de panse avec de fines stries horizontales et 1 fragment de panse de pot à dépression.

Les couvercles sont associés aux productions à parois fines du fait de la finesse et de la couleur de la pâte ainsi que de leur faible diamètre (n° 21, 22).

- Conclusion :

La présence de formes particulières et de ratés techniques (surcuit et vernis non vitrifié) sont autant d'indices de rebuts d'atelier.

La céramique à pâte calcaire et engobe externe est ici représentée en majorité par des gobelets du type Aco. Cette forme est attestée, sur le site de Saint-Romain-en-Gal, dans des niveaux considérés comme des zones d'épandage de rebuts d'atelier au nord du site (Fig. 1, n° 3 et 4 ; Leblanc 1995). Ils sont nettement minoritaires voire inexistant dans les niveaux de "consommation" contemporains (Desbat *et alii* 1994). Le bol à bord droit est également très rare bien que déjà

répertorié (Desbat et Savay-Guerraz 1988). Les pots à panse biconique décorée de guillochis et à lèvre incurvée, ici minoritaires, sont plus répandus dans ces contextes. Le faciès des formes de cette catégorie diverge de celui rencontré dans des niveaux qui peuvent être qualifiés de "consommation" mais il n'existe pas de critères décisifs qui nous permettent de les considérer comme les rebuts d'un atelier proche.

Les gobelets d'Aco classique à pâte siliceuse, avec ou sans vernis, sont également reconnus comme une production sur le site datée des années 40/30 à 20 av. J.-C. (Fig. 1, n° 2 ; Desbat 1985). Plus originale est la confirmation des productions de gobelets ou de bols à décor clouté avec ou sans vernis plombifère (Desbat 1986). La production majoritaire des bols hémisphériques permet de comparer ce dépôt à celui de La Muette II daté de l'époque augustéenne (Genin 1996). En revanche, si la présence de Rippenbecher prouve que nous avons bien des productions gauloises de ce type (Desbat 1996), la question de la fourchette chronologique de sa fabrication reste posée. Faut-il les envisager comme une production contemporaine des gobelets d'Aco ainsi que semblent l'indiquer les études faites sur la répartition des céramiques à paroi fine dans les niveaux précoces (Desbat et Genin 1996) ou les dater en fonction de la production, ici majoritaire, de bols hémisphériques ? Dans ce cas nous serions alors sur une fin de production par rapport à leur distribution dans les contextes d'occupation. Les couvercles que la composition de la pâte et leur petite taille permettent d'associer à ces productions de parois fines, sont également originaux. Mais leur absence dans d'autres contextes d'atelier et de consommation vient peut-être de leur classement avec la céramique commune sombre.

□ Les autres céramiques fines.

Les imitations de sigillée et les céramiques engobées sont des productions attestées sur le site (Desbat et Savay-Guerraz 1988). Elles ont une pâte calcaire, l'engobe des imitations varie du rouge au marron foncé et les formes reprennent le répertoire des formes classiques en sigillée ; les formes d'engobée présentent un engobe externe orange qui fait retour sur la partie haute de la face interne du vase. La majorité des formes d'imitation sont des plats (Fig. 11, n° 9) et des bols à bord droit ; parmi ces derniers les formes dont l'articulation avec le fond est marquée (Fig. 11, n° 11) sont plus nombreuses que celles arrondies (n° 10). Les imitations de plats (n° 2 à 4) et de bols (n° 6) du Service I de Haltern présentent de nombreuses variantes, un seul plat a une lèvre largement débordante qui rappelle le Service IA (n° 1). Les quelques exemples du Service II de Haltern, essentiellement des plats (n° 7, 8), proviennent uniquement des ensembles 2 et 3.

Les bols à bord arrondi (n° 12), avec ou sans sillon sous la lèvre ou à panse carénée avec une lèvre en bourrelet (n° 13) représentent la majorité des formes en céramique engobée. Une forme, vase à bord droit avec une collerette interne (n° 15), bien que reconnue comme production est plus rare dans nos contextes. Une coupe à panse légèrement carénée avec un décor de guillochis (n° 14) est également associée à cette catégorie. La pâte calcaire est similaire à ces productions mais l'engobe marron non grésé est plus proche de celui des imitations. Faut-il voir dans ce vase un essai d'atelier ?

| | Imitation | | | Engobé | Camp. | T. Nigra | VRP | Peinte | Lampe |
|------------|------------|---------|---------|--------|-------|----------|-----|--------|-------|
| | bord droit | serv. 1 | serv. 2 | | | | | | |
| Ensemble 1 | 3 | 2 | | 3 | 1 | | 1 | 3 | 2 |
| Ensemble 2 | 9 | 6 | 2 | 6 | | | 4 | 2 | 19 |
| Ensemble 3 | 16 | 14 | 4 | 10 | 2 | 1 | 2 | 12 | 9 |

Figure 10 - Saint-Romain-en-Gal. Les autres céramiques fines, nombre de formes par ensemble.

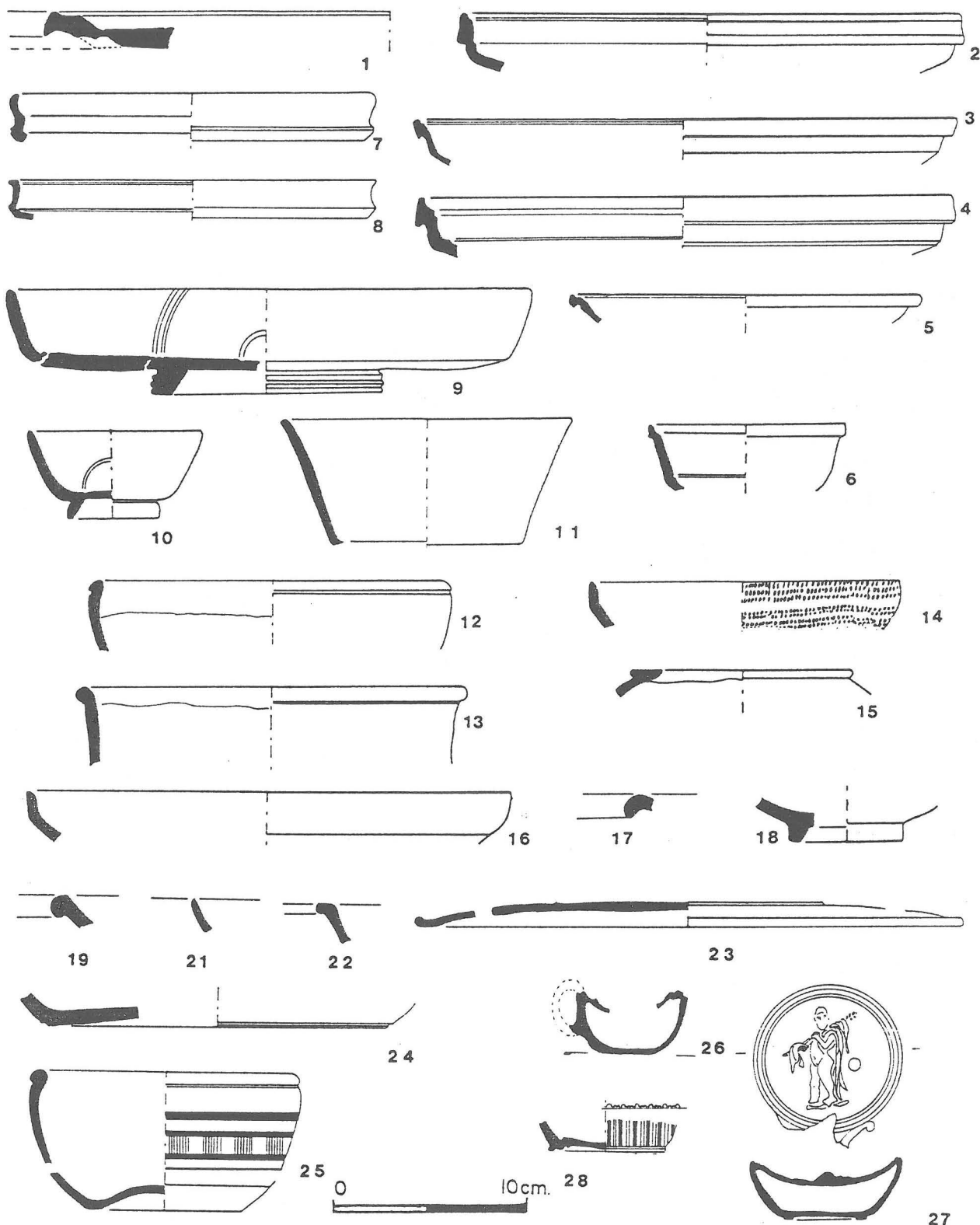


Figure 11 - Saint-Romain-en-Gal. 1 à 6 : imitation de sigillée ; 12 à 15 : céramique engobée ; 16 à 18 : céramique campanienne ; 19 à 23 : céramique à vernis rouge pompéien ; 24 : terra nigra ; 25 : céramique peinte ; 26, 27 : lampe à médaillon ; 28 : fond moulé de lampe (éch. 1/3).

Le nombre de tessons de céramique campanienne correspond quasiment au nombre de formes : un bord de plat Lamboglia 5 (n° 16) et un fond en campanienne A (n° 18), une lèvre qui peut provenir d'un plat du type Lamboglia 36 (n° 17).

La céramique peinte est représentée par des bols de Roanne du type Perrichon 16 (n° 25). Ils ont en majorité une pâte et

des décors similaires aux productions locales attestées sur le site (Leblanc 1995). Deux fragments de panse à pâte fine beige proviennent de la région roannaise. Une forme plus profonde est de production incertaine.

Les couvercles en céramique à vernis rouge pompéien, sans engobe, ont une pâte qui renferme un fin dégraissant d'origine

| | Ensemble 1 | | | | Ensemble 2 | | | | Ensemble 3 | | | |
|----------------|------------|------|-------|------|------------|------|-------|------|------------|------|-------|------|
| | tesson | | forme | | tesson | | forme | | tesson | | forme | |
| CCL | 611 | 90 % | 17 | 77 % | 2004 | 59 % | 40 | 38 % | 1429 | 72 % | 34 | 52 % |
| CCL* | 61 | 9 % | 1 | 5 % | 1389 | 40 % | 56 | 53 % | 545 | 27 % | 26 | 39 % |
| mortier | 10 | 1 % | 4 | 18 % | 21 | 1 % | 9 | 9 % | 15 | 1 % | 6 | 9 % |

Figure 12 - Saint-Romain-en-Gal. Céramique commune claire, nombre de tessons et de formes par nature de pâte.

volcanique. L'exemplaire le plus complet (n° 23) est constitué de fragments qui proviennent des trois ensembles. Un plat à bord droit (n° 21), deux plats à lèvre marquée d'un bourrelet (n° 19) ont une pâte volcanique et un engobe interne rouge sombre. Un plat à marli (n° 22) a une pâte beige renfermant des paillettes de mica et un épais engobe interne orange.

La *terra nigra*, représentée par un fond de plat (n° 24), à pâte kaolinique et extérieur gris, est une production de la Gaule du Centre.

Les lampes sont du type à médaillon avec un anneau strié (nos 26, 27), avec ou sans anse pour les exemplaires les mieux conservés. Un fond circulaire à pâte calcaire (n° 28) présente des traces de doigts à l'intérieur qui indiquent un moulage. L'extérieur présente une série de côtes en relief. La technique fait plutôt penser à celle des lampes à huile mais la forme est tout à fait originale.

□ La céramique commune claire.

Cette catégorie regroupe, à côté des mortiers, deux types de produits nettement différenciés par la nature de leur pâte calcaire : soit fine et épurée, de couleur beige à jaune, savonneuse au toucher ; soit plus grossière, avec un fin dégraissant blanc (débris coquilliers) et couverte d'un engobe externe blanc (noté CCL*). Nous avons également des pâtes très sèches, certainement à plus faible teneur en calcaire qui ont subi une forte cuisson (également noté CCL*).

Des tessons de panse à pâte fine, surcuits, proviennent de chaque ensemble. Trouvés en faible proportion ils n'en sont pas moins clairement des ratés de cuisson. La vaisselle avec une pâte renfermant un dégraissant, faiblement présente dans le premier ensemble, est surtout notable dans le deuxième ensemble où elle approche le taux des céramiques à pâte fine (Fig. 12).

Les mortiers sont du type à lèvre en bandeau plus ou moins marqué (Fig. 15, nos 32 à 34). Seulement une minorité présente un sablage interne (Fig. 15, n° 35).

- La céramique commune claire à pâte fine :

Les cruches à lèvre striée présentent plusieurs variantes de lèvres. Le type classique a un bandeau strié vertical (Fig. 14, n° 1 et Fig. 15, n° 29) ou oblique (Fig. 14, n° 2). Ces cruches ont une ou deux anses (Fig. 14, n° 3) selon la largeur de l'ouverture. Une cruche présente une lèvre avec un bandeau lisse (Fig. 14, n° 8) dans le premier ensemble. Une autre variante, qui existe dans les deux types de pâtes (Fig. 14, n° 4 et Fig. 15, n° 28), a un bandeau strié oblique divergent et une gorge à l'intérieur.

La lèvre des cruches en chapiteau présente une mouleure externe (Fig. 16, n° 6) qui est associée à des stries sur plusieurs exemplaires (Fig. 14, n° 5).

Les cruches à lèvre chanfreinée sont reconnaissables grâce à la grande hauteur de leur bandeau, elles ont généralement deux anses placées sous la lèvre (Fig. 14, n° 12).

Les cruches qui ont une lèvre ourlée vers l'extérieur sont parfois difficiles à classer. Lorsque le dessus de la lèvre est aplati, elles s'apparentent au type à deux anses placées sous la lèvre (Fig. 14, n° 9). Si elles ont une lèvre plus arrondie (Fig. 14, n° 10) ou présentent un sillon sur le col (Fig. 14, n° 11), la forme n'a qu'une anse attachée plus bas sur le col. Un bord à lèvre arrondie marquée d'un sillon est certainement une variante de ce type (Fig. 14, n° 14).

Les lagènes sont représentées par des bords à lèvre triangulaire (Fig. 14, n° 7), un fond à pied en amande (Fig. 14,

n° 27) et des fragments d'anse à ruban lisse.

Un bord de gourde a été reconnu (Fig. 14, n° 33).

Les anses de cruches sont généralement en ruban, plus ou moins plat, avec un, deux ou trois sillons. Des exemples de petites tailles (Fig. 14, n° 25) sont à associer aux bords d'ampoules, l'absence de caractères propres aux anses de cette forme (si ce n'est leur taille), contrairement aux panses et aux bords, rend leur interprétation difficile. Il en est de même pour le fond de fiole (Fig. 14, n° 34) qui est proche des formes d'ampoules mais sans engobe. Les deux derniers ensembles renferment des anses déformées ou bâtarde. Les fonds ont en majorité un pied annulaire, traditionnel pour les cruches. On remarque toutefois des différences très nettes dans le profil des panses : soit évasé pour des formes arrondies (Fig. 14, n° 28) ou biconiques (Fig. 14, nos 27, 31), soit allongé pour des panses oblongues (Fig. 14, n° 30).

Les pots sont principalement du type Haltern 62, soit avec une lèvre plate classique (Fig. 14, n° 20) soit avec des variantes : lèvre en amande (Fig. 14, n° 21) ou arrondie (Fig. 14, n° 19). Leurs fonds sont plats (Fig. 14, n° 22) ou juste soulignés d'un ressaut (Fig. 14, n° 23) et leurs anses (Fig. 14, nos 24 et 26) collées sur la panse.

Deux fragments de lèvre en gouttière (Fig. 14, n° 15) peuvent provenir des petites cruches à panse arrondie et lèvre en cupule ; toutefois la largeur de l'ouverture permet également de les interpréter comme des pots à miel.

Des bords rentrants, qui sont interprétés comme des pots étant donné leur large ouverture, proviennent de l'ensemble 2 (Fig. 14, nos 16, 17).

De l'ensemble 3 sont issus : un bord certainement de pot à col droit (Fig. 14, n° 18), un bord de jatte à décor ondulé (Fig. 14, n° 13) et un bord rentrant à paroi très épaisse, certainement un pot (Fig. 14, n° 34). La pâte de ce dernier est fine avec des traces de brique pilée qui donnent une couleur rosée au cœur de la pâte, beige à l'extérieur.

- La céramique à pâte avec dégraissant et engobe :

Les jattes à panse carénée ont une lèvre déjetée et deux anses (Fig. 15, nos 1, 2). Un fond, relativement évasé, est

| | | E. 1 | E. 2 | E. 3 |
|--------------------------------|-------------------------|------|--------|------|
| cruche à lèvre striée | - bord à 2 anses | 4 | 1 | 3 |
| | - bord à 1 anse | 2 | 11 | 7 |
| | - variante | 1 | 1 + 2* | 1* |
| cruche à lèvre en chapiteau | - bord | 1 | 2 | 1 |
| | - variante | 3 | 1 | 1 |
| cruche à lèvre chanfreinée | | 1 | 1 | 3 |
| cruche à 2 anses sous la lèvre | | 2 | 4 | 1 |
| cruche à lèvre en bourrelet | | 4 | 4 | 4 |
| lagène | | | 2 | |
| gourde | | | 1 | |
| pot Haltern 62 | - bord | 1 | 1 | 2 |
| | - variante | | 2 | |
| pot à lèvre en gouttière | | | 1 | 1 |
| divers | | | 2 | 3 |
| jatte * | | | 2 + 2 | |
| cruche à lèvre chanfreinée* | | 1 | 2 | 3 |
| Olipé * | | 1 | 33 | 19 |
| Divers * | - bord (Fig. 12, n° 23) | | | 1 |
| | - Fig. 12, n° 31 | | 1 | |

Figure 13 - Saint-Romain-en-Gal. Les formes de céramiques communes claires, celles marquées d'un * ont une pâte avec dégraissant et un engobe blanc.

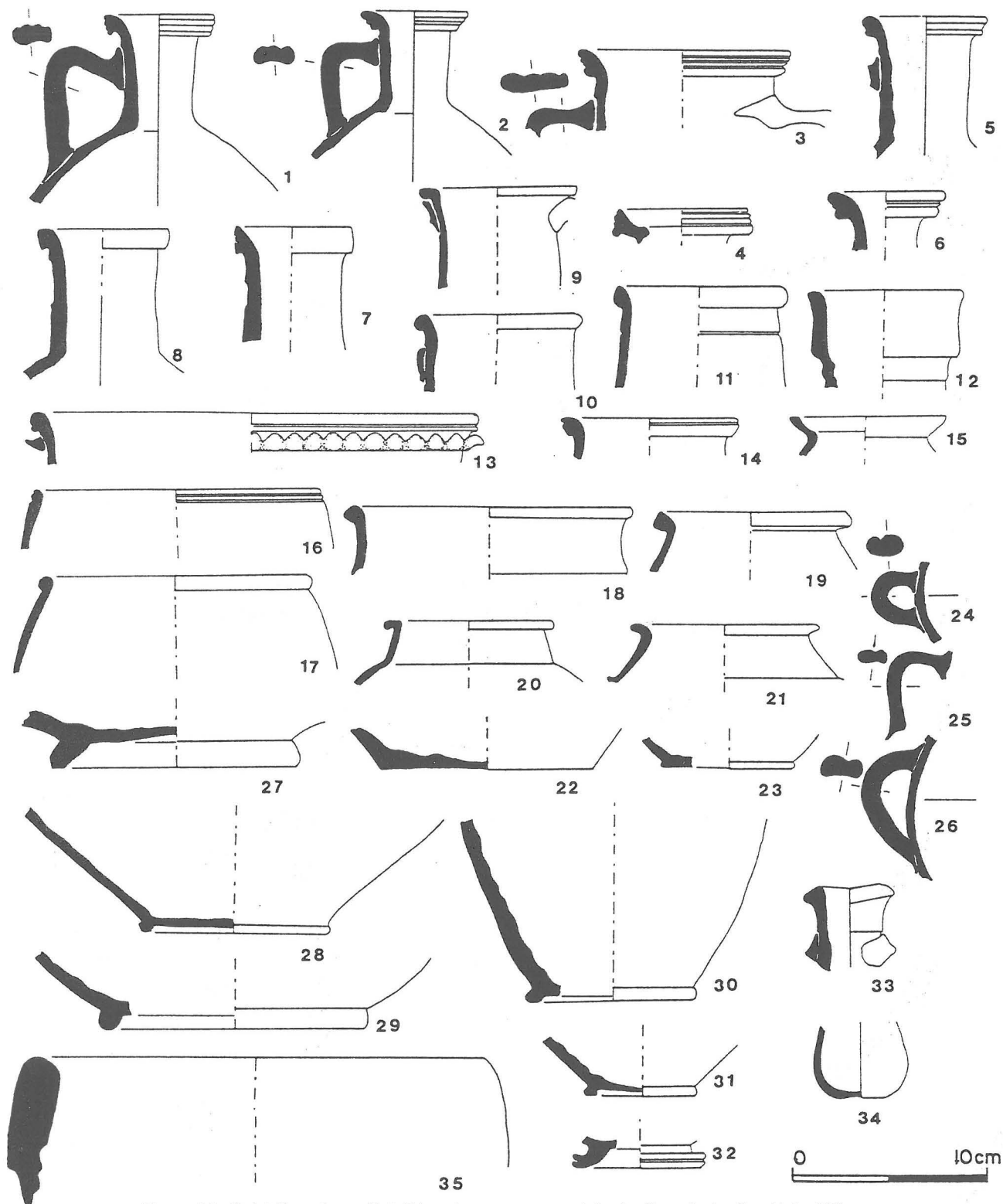


Figure 14 - Saint-Romain-en-Gal. Céramique commune claire à pâte calcaire fine (éch. 1/3).

associé à cette forme (n° 3). Cette forme atypique en commune à pâte calcaire semble inspirée du répertoire des céramiques culinaires à pâte siliceuse.

Quelques exemplaires proviennent de cruches à lèvre chanfreinée de petit diamètre à l'ouverture (nos 25 à 27). Un petit fond à pied annulaire (n° 30) peut être associé à cette forme qui est connue comme une production des ateliers de la CNR (Canal 1979) à Saint-Romain-en-Gal mais à pâte fine.

Les olpés sont les plus représentées. Le col est droit, la lèvre forme un bourrelet sur l'extérieur plus ou moins marqué (nos 4

à 9). Le diamètre à l'ouverture est de l'ordre de 10 cm. Les fonds ont un pied annulaire (nos 11 à 13) et un profil qui indique une panse plutôt allongée avec une épaule carénée (n° 10). Les anses rubanées sont assez épaisses avec une empreinte de pouce à leur base. Elles sont fixées à la panse à la hauteur de l'épaule carénée (n° 16) et sur le col, légèrement au-dessous de la lèvre. La majorité des tessons ont une pâte assez savonneuse (nos 15 à 19). Quelques exemples (nos 20 à 22) ont une pâte au toucher plus rêche qui est certainement dû à une cuisson plus forte.

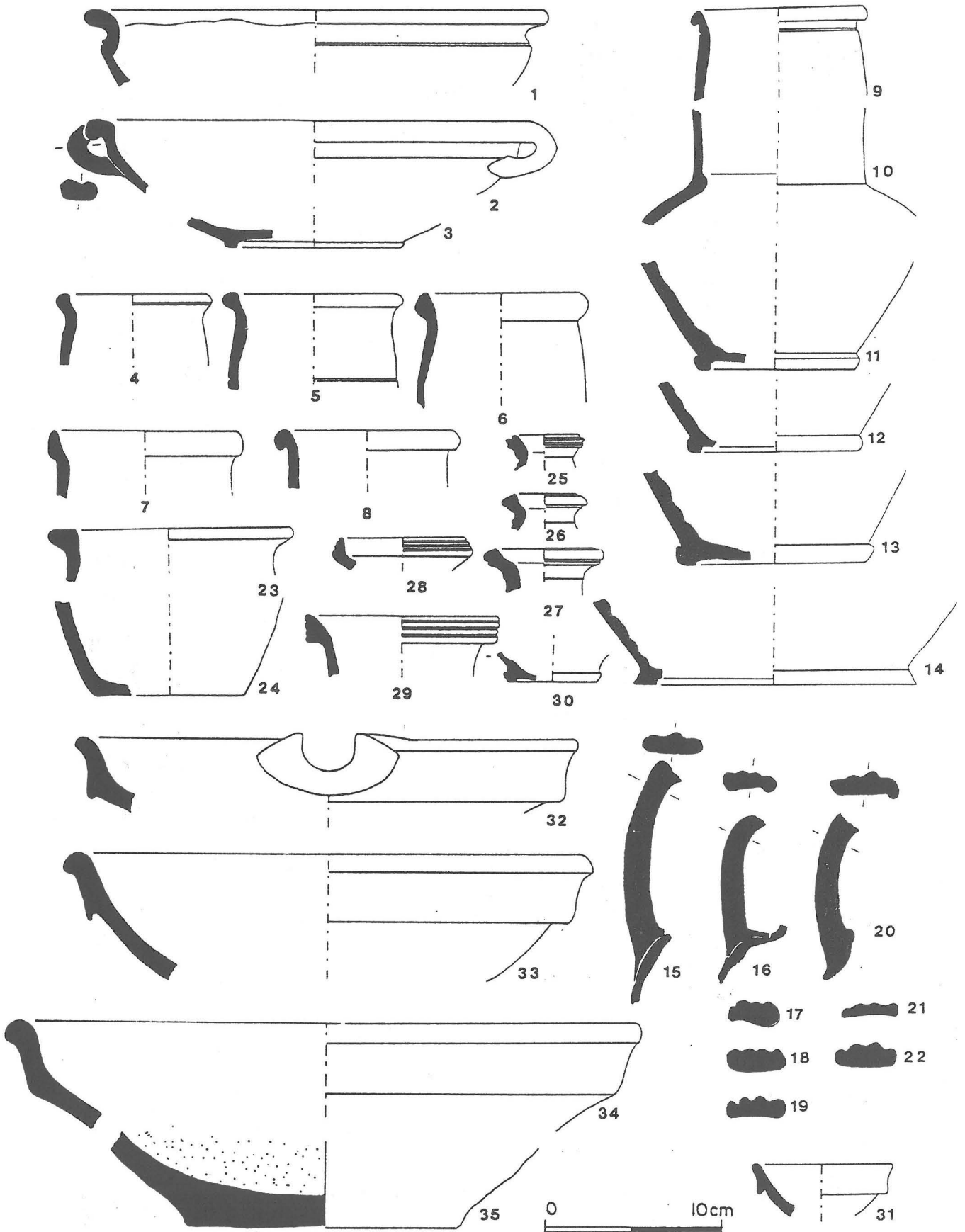


Figure 15 - Saint-Romain-en-Gal. Céramique commune claire.
 1 à 29 : pâte calcaire renfermant un fin dégraissant et engobe blanc ; 30 et 31 : pâte à faible teneur en calcaire ;
 32 à 35 : mortier (éch. 1/3).

| céramiques communes sombres | Ensemble 1 | | Ensemble 2 | | Ensemble 3 | |
|-----------------------------|------------|---------|------------|---------|------------|---------|
| | tesson | forme | tesson | forme | tesson | forme |
| n. tournée | 23 10 % | 3 10 % | 67 10 % | 13 23 % | 34 6 % | 6 9 % |
| tournée, pâte grise fine | | | 27 4 % | | 40 7 % | |
| tournée, pâte kaolinitique | 6 3 % | 1 4 % | 16 2 % | 1 2 % | 26 4 % | 2 3 % |
| r. tournée | 4 2 % | 3 10 % | 15 2 % | 2 3 % | 8 1 % | 4 6 % |
| n. modelée | 166 75 % | 22 76 % | 428 64 % | 32 55 % | 403 64 % | 48 73 % |
| r. modelée | | | 83 13 % | 7 12 % | 38 6 % | 3 4,5 % |
| r. modelée, paroi épaisse | 21 10 % | | 31 5 % | 3 5 % | 77 12 % | 3 4,5 % |

Figure 16 - Saint-Romain-en-Gal. Céramique commune sombre, nombre de tessons et de formes par nature de pâte.

Un bord présente une lèvre plate débordante plus large à l'ouverture (n° 23). Il est associé à un fond plat (n° 24). Peut-être s'agit-il d'un pot ?

Un bord de coupelle avec une lèvre en bandeau a une pâte avec un fin dégraissant (n° 31). Cette forme évoque celle des mortiers.

Le fond de pot ou de cruche (n° 14) est anachronique car sa pâte fine savonneuse de couleur beige clair renferme de la chamotte qui a laissé des traces rosées sur la surface lors du tournage.

- Conclusion :

L'image de l'ensemble des formes en commune claire à pâte fine et mortier dans ces dépôts est globalement similaire à celle des productions des ateliers de potiers de la CNR à Saint-Romain-en-Gal (Canal 1979, Leblanc 1992). On y retrouve les mêmes types et selon des proportions semblables. Même les formes atypiques trouvent des parallèles dans cet atelier comme, par exemple, les jattes à bord ondulé ou les pots de grande taille. L'originalité vient des produits à pâte avec dégraissant coquillier et engobe, notamment les olpés dont la forme rappelle de loin les cruches à col cylindrique connues en pâte calcaire fine. La reprise de formes connues en pâte fine, notamment les cruches à lèvre striée ou chanfreinée de petit diamètre, est également intéressante à souligner. L'absence de ce type de tessons dans les couches d'occupation du site, confrontée à cette concentration et surtout la répétition d'une même forme qui tend à la standardisation amènent à se poser la question de l'existence d'ateliers à Saint-Romain-en-Gal. La présence de fragments de coquilles probablement des fossiles marins indique une argile marine qui n'est pas connue localement³. Il semble donc difficile d'en faire une production locale à moins d'imaginer des importations d'argile, l'importation de vaisselle est une explication plus convaincante.

Toutefois quelques tessons ont été découverts dans un contexte d'atelier à Vienne, Place Camille-Jouffray (Godard 1992) et une production à pâte calcaire sans dégraissant a été mise en évidence à Lyon, quai Saint-Vincent (Lascoux 1996). Ces olpés, traditionnellement reconnues comme du matériel de La Tène finale, sont datées des années 50/40 av. J.-C. à Lyon mais proviennent d'un four d'époque augustéenne à Vienne. Ici le dépôt date de la fin de cette période mais le mobilier qui provient de remblais utilisés pour rehausser les niveaux peut être nettement antérieur à ces dépôts.

□ La céramique commune sombre.

La céramique culinaire à pâte siliceuse cuite en mode A ou B montre une diversité dans la nature de la pâte :

soit siliceuse, avec un dégraissant plus ou moins gros, de couleur variant du noir au marron rouge ; soit siliceuse fine assez épurée souvent grise ; soit kaolinitique. Les vases sont en majorité modelés (fig. 16).

- La commune sombre tournée :

Les cruches à bec tréflé (Fig. 18, n° 9, 10, 11) ont une pâte kaolinitique. Un seul bord se rapporte à une forme de cruche tout à fait originale en commune sombre (n° 15). Sa pâte, fine, est cuite en mode B. Le pichet du premier ensemble est à col côtelé (n° 12), les autres ont une pâte grise fine avec un col tronconique (n° 14) ou une lèvre déjetée (n° 13 et 16).

| | E. 1 | E. 2 | E. 3 |
|----------------------|--------|-------------|--------|
| cruche à bec tréflé | 2 | 1 | 3 |
| pichet à col côtelé | 1 | 1* | 2* |
| pot à épaule carénée | | 1 | |
| couvercle | 1 + 1* | 2 + 2* | |
| marmite | | 2 | 3* |
| forme basse | 1* | 1 + 3* + 1* | 3 + 1* |
| divers | | 2* | 1* |

Figure 17 - Saint-Romain-en-Gal.

Les formes de céramiques communes sombres tournées.

Les céramiques à pâte grise fine sont marquées d'un *, les céramiques cuites en mode B sont marquées d'un *.

Un seul bord de pot à épaule carénée est attesté (n° 20), les autres fragments de lèvres et les fonds peuvent provenir de pichets, les caractères des tessons étant insuffisants pour trancher.

Les couvercles sont cuits en mode A (n° 5) ou B.

Les marmites ont chacune une forme particulière : à panse oblique et lèvre déjetée dans le deuxième ensemble (n° 21 et 22) et dans le troisième ensemble (n° 6) ou à panse arrondie (n° 1).

Les formes basses sont principalement des écuelles à bord rentrant (n° 17, 18). Une coupe à lèvre déjetée cuite en mode A, lustrée sur l'intérieur (n° 4) dans le premier ensemble, un plat à bord renflé (n° 3) dans le deuxième ensemble et un plat à bord oblique (n° 19) dans le troisième ensemble.

Des fragments de panses de passeroies (n° 7) ainsi qu'une jatte à bord rentrant percée de trous (n° 23) avec une pâte assez fruste proviennent du deuxième ensemble et une jatte à engobe micacé (n° 2) du troisième ensemble.

- La commune sombre modelée :

L'importance du nombre de couvercles doit être minimisée car elle est plus certainement due à la fragmentation des objets qui présentent des profils irréguliers donc difficiles à individualiser (Fig. 20, n° 7, 8, 9).

Les pots sont classés selon le profil de leur bord. Le premier type a un col côtelé et une lèvre en bourrelet (n° 1, 2), dans le premier ensemble, un bord de ce type et un fond sont en fait des formes basses (n° 3, 4). Le second type a une lèvre déjetée et une épaule souvent lissée qui présente une carène plus ou moins prononcée (n° 5, 6). Les fonds sont plats sauf

3 Information de A. Schmidt du Laboratoire de Céramologie de Lyon.

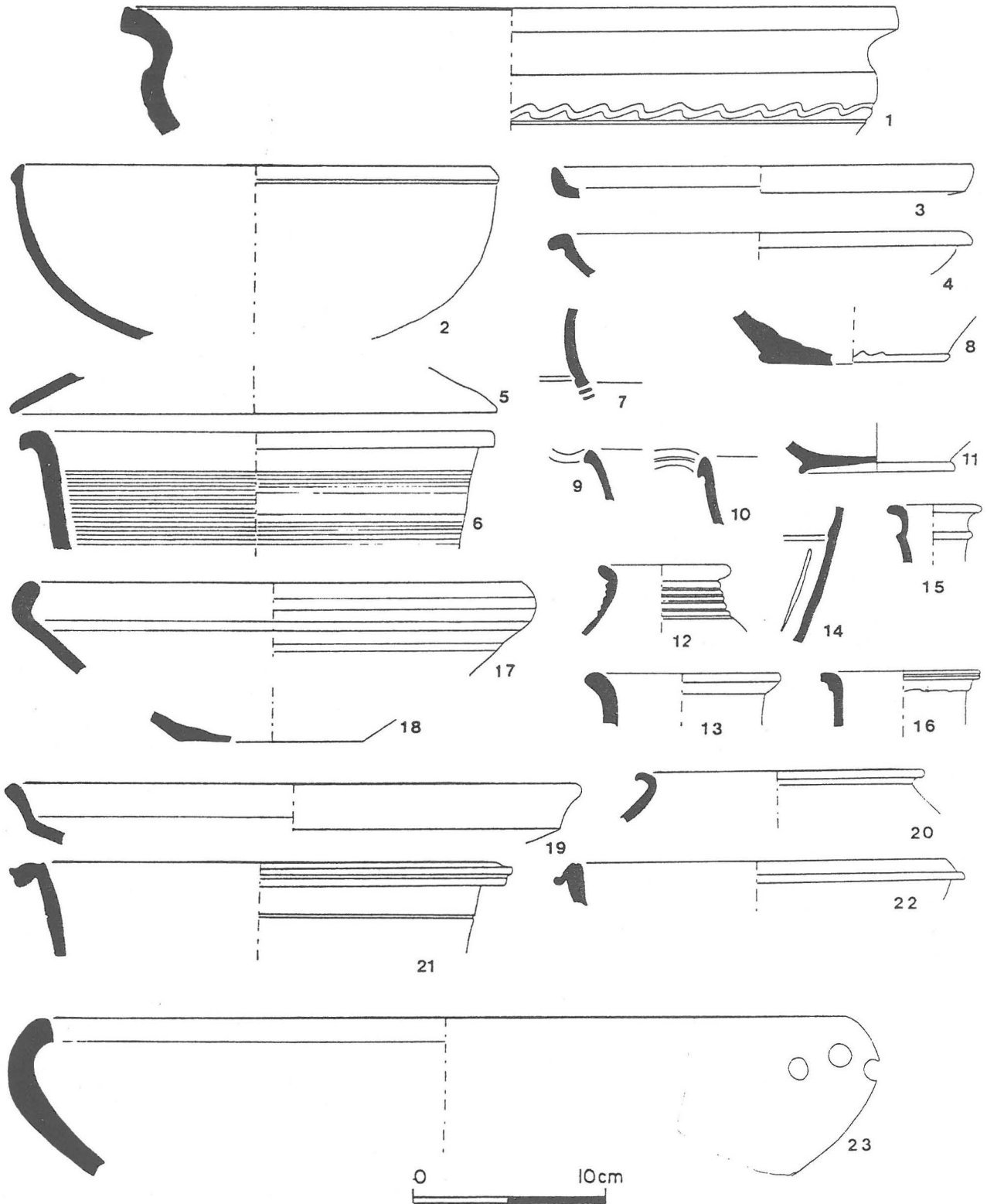


Figure 18 - Saint-Romain-en-Gal.
Céramique culinaire tournée.
1 à 8 et 23 : commune sombre rouge ;
9 à 11 : pâte kaolinique ;
12 à 22 : commune sombre noire (éch. 1/3).

| | E. 1 | E. 2 | E. 3 |
|-----------------------------|------|--------|--------|
| couvercle | 1 | 10 | 8 |
| pot col côtelé | 2 | 6 + 4* | 8 + 1* |
| pot à épaule carénée | 1 | 6 + 1* | 9 |
| écuelle bord rentrant lisse | 2 | 1 | 6 |
| plat à bord droit | | | 4 |

Figure 19 - Saint-Romain-en-Gal. Les formes de céramiques communes sombres modelées. Les céramiques marquées d'un * sont cuites en mode B.

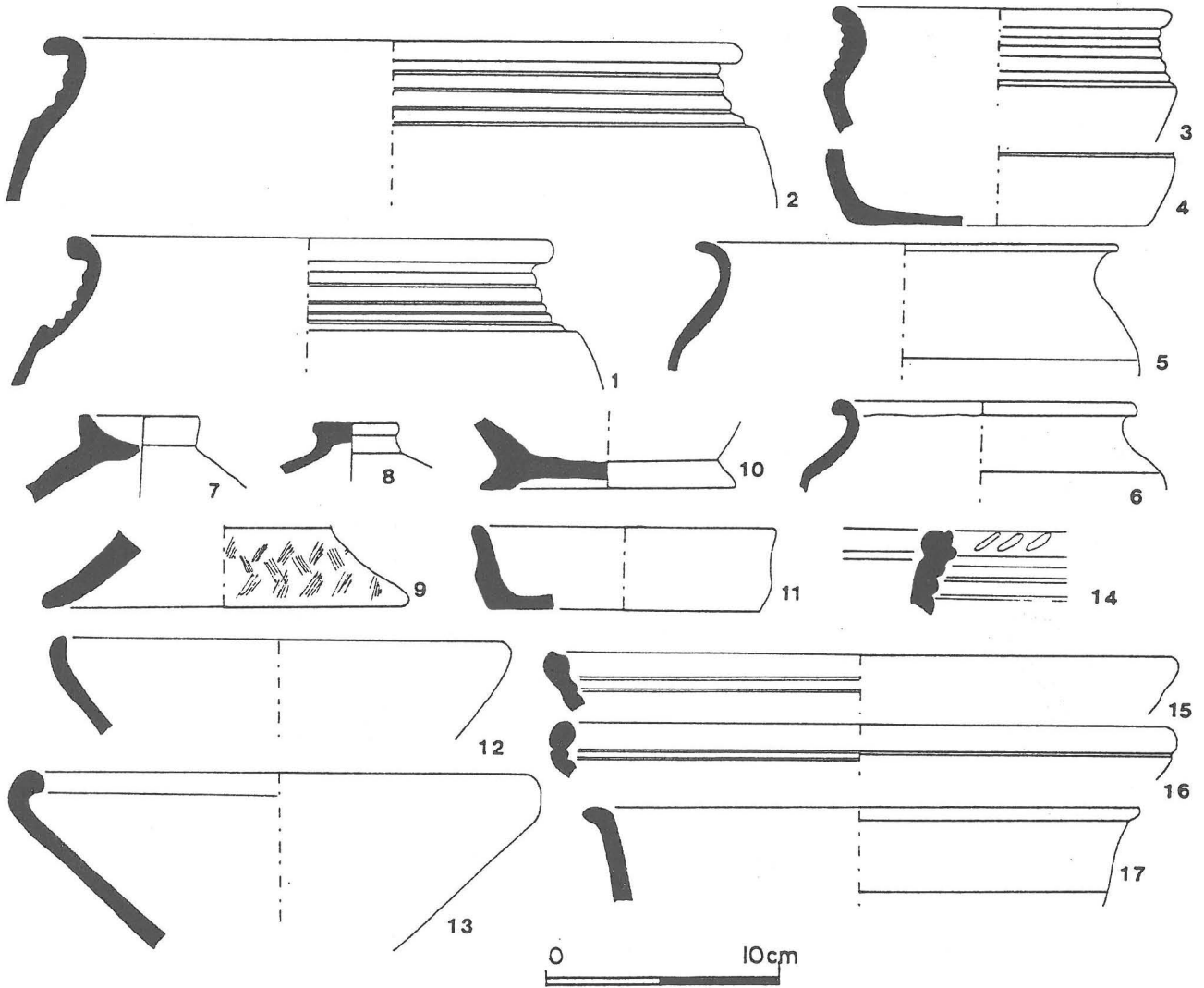


Figure 20 - Saint-Romain-en-Gal. Céramique culinaire modelée.
1 : commune sombre rouge ; 2 à 17 : commune sombre noire (éch. 1/3).

un exemplaire qui possède un pied annulaire (n° 10).

Les formes basses comprennent : des écuelles à bord rentrant (n°s 12, 13) ; des plats ou des écuelles qui présentent des stries à l'intérieur du vase (n°s 15, 16), un exemplaire présente un décor digité sur l'intérieur de la lèvre (n° 14) ; un plat à bord droit (n° 11) ; des plats à bord droit et à lèvre déjetée (n° 17).

Un fragment de céramique plus fine à décor ocellé et un fragment d'anse, peut-être de marmite, appartient au deuxième ensemble.

- La céramique commune sombre rouge modelée avec une paroi épaisse :

Le titre définit les caractères techniques de cette catégorie de céramiques. Leur pâte contient un dégraissant grossier.

Les formes indiquent d'une part clairement des *dolia*, deux bords (Fig. 21, n°s 4, 5) dans le deuxième ensemble et un bord et quatre fragments de panse qui ont le bourrelet, situé vers le fond, caractéristique de cette forme, dans le troisième ensemble.

Des bords, découpés au fil, se rapportent plutôt à des formes basses largement ouvertes, leur diamètre extérieur varie de 18 cm (n°s 1, 2) à 24 cm (n° 3). Un fragment présente très nettement une base gris noir à l'extérieur qui implique un contact au feu (n° 1). Deux autres tessons, dont un bord (n° 3), ont un trou fruste dans leur paroi. Les fonds (4 fragments dans l'ensemble 1 et 1 fragment dans l'ensemble 2) peuvent être

attribués à l'une ou l'autre forme (n° 6). L'un d'eux a conservé des traces de carbone à l'intérieur du vase.

- Conclusion :

La céramique commune est en grande partie de tradition indigène avec une grosse proportion de céramique modelée. Elle est associée à des formes de tradition italique comme les cruches à bec tréflé qui apparaissent dans les contextes de la fin du I^{er} s. av. J.-C.

L'interprétation des vases à paroi épaisse est plus délicate. Leurs caractères techniques et leur aspect rendent difficile un usage culinaire, peut-être doit-on chercher leur fonction dans un usage plutôt artisanal. Toutefois la fragmentation des objets, leur manque de lisibilité, l'absence de traces d'utilisation ne permettent pas de trancher.

□ Amphore.

Les Dressel 1 sont du type A (Fig. 23, n° 5) ou C (n° 6) avec des pâtes de couleur rosée à rouge et d'aspect extérieur blanchâtre.

Les Dressel 2/4 sont en majorité d'origine gauloise avec une pâte beige, fine (n°s 8, 15, 17).

Les Haltern 70 ont soit une pâte avec de fins dégraissants

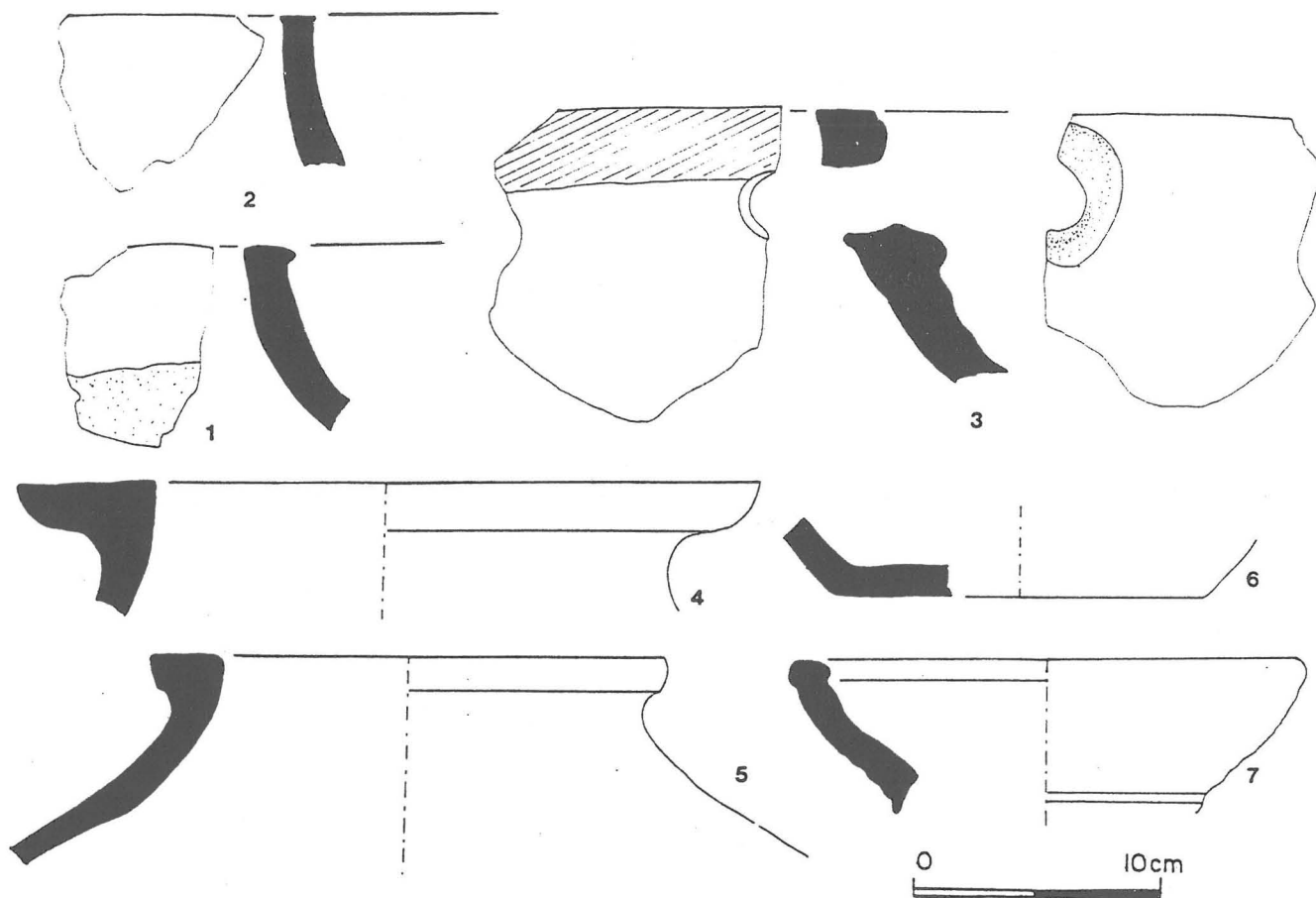


Figure 21 - Saint-Romain-en-Gal. 1 à 3 : commune sombre rouge modelée ; 4 et 5 : dolium ; 6 : contre-forme (éch. 1/3).

(nos 4 et 16), soit une pâte beige, fine (n° 7).

Le bord de Pascal 1 a une pâte rouge avec un fin dégraissant blanc (n° 3).

Les Dressel 20 se rattachent aux productions précoces (n° 2).

Un bord à pâte jaune pâle avec un fin dégraissant (n° 9) est certainement une amphore tarraconaise du type Oberaden 74.

Ces ensembles renferment également : deux fonds d'amphores italiques (nos 13, 14) d'après la pâte, un fragment de fond d'amphore orientale (fond plat), une anse ronde et une lèvre d'amphore de Cos (Haltern 67 ou Dressel 43 ? ; n° 10) et un fond plat à pied annulaire.

Deux couvercles ont une pâte avec un fin dégraissant qui permet de les identifier comme des opercules d'amphores (nos 11, 12), le troisième a une pâte calcaire très épurée qui peut le faire considérer comme une production de commune claire.

La Dressel 7/11 porte une inscription sur le col, sous l'anse (n° 1). Je transcris la lecture et l'interprétation de

| | E. 1 | E. 2 | E. 3 |
|--------------|------|------|------|
| Dressel 1 | 2 | 1 | 2 |
| Dressel 2/4 | 1 | 3 | 1 |
| Haltern 70 | 1 | 1 | 1 |
| Pascal 1 | | | 1 |
| Dressel 20 | 1 | 1 | 1 |
| Dressel 7/11 | | 1 | 1 |
| Oberaden 74 | | | 1 |
| Divers | 1 | 2 | 2 |
| Opercule | | 1 | 2 |

Figure 22 - Saint-Romain-en-Gal. Les formes d'amphores.

B. Liou et le remercie de son aimable collaboration :

LVIII (ou LXVIII)

(.) S(E) MP (.)NI (..)

La première ligne est à coup sûr un nombre, plutôt 58 (LVIII) que 64 (LXVIII), qui pourrait être à la rigueur une quantité pour la saumure, 58 sextarii soit 31,7 litres, contenue dans cette amphore.

La seconde ligne est sans doute un nom, celui de l'exportateur ou de l'importateur. L'idée, très incertaine, est que l'initiale d'un prénom a disparu à gauche : la présence du point incite à le penser. Entre le S et la ligature MP, le vide devait être comblé par une lettre qui devait être un E. Le nom serait SEMPRONI, probablement abrégé SEMP car il paraît difficile d'insérer RO avant le NI qui vient ensuite. NI serait alors le début d'un surnom comme NIGRI ou NIGRINI. Toutefois l'hypothèse d'une ligature MPR permet d'envisager le seul nom de famille S(E)MPR(O)NI. Une amphore à saumure de la péninsule Ibérique avec une inscription peinte, qui donne le nom de L. Semproni Fusci, est intéressante à ce sujet, notamment par la ligature (Martin-Kilcher 1994).

□ Divers.

Un jeton retailé dans une panse d'amphore provient du troisième ensemble et un fragment de disque incurvé en céramique à pâte siliceuse cuite en mode A de l'ensemble 2 (Fig. 21, n° 7). Ce type d'objet, qui a également été trouvé dans l'atelier de La Murette à Lyon, serait un moule ou tout au moins une contre-forme pour faciliter le tournage des céramiques.

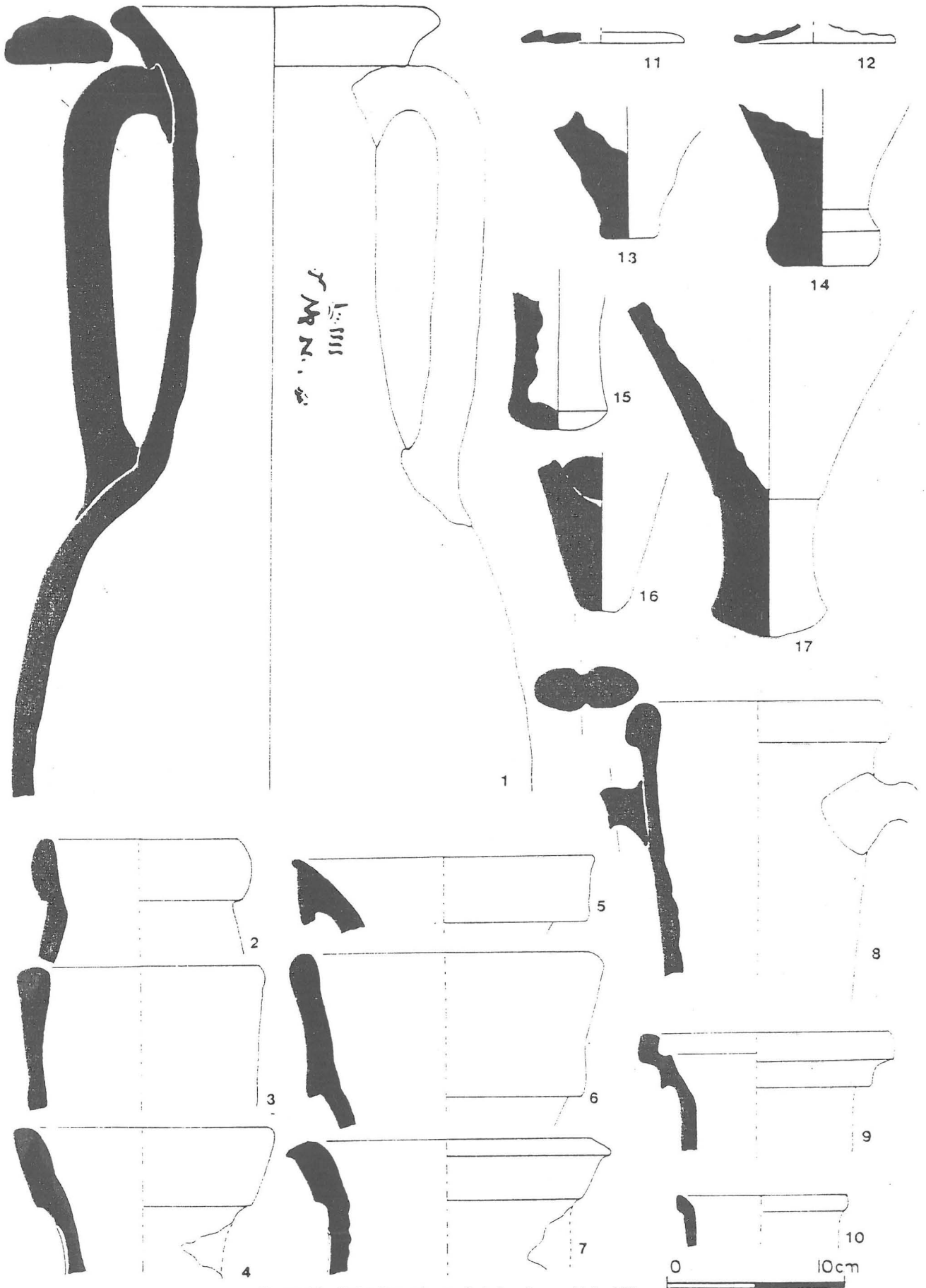


Figure 23 - Saint-Romain-en-Gal. Amphores (éch. 1/3).

III. LES OSSEMENTS ANIMAUX⁴

Les restes osseux proviennent d'espèces domestiques (mouton/chèvre 58,5 % et 62 individus, porc 7,8 % et 9 individus, bœuf 8,7 % et 6 individus, poulet 0,6 % et 5 individus) et sauvages (lièvre 0,05 % et 1 individu) consommées, d'espèces domestiques non consommées (chien 0,05 % et 1 individu).

Le mouton/chèvre domine ; en majorité se sont des ovins mais il reste un doute pour cinq sujets. La répartition sur le squelette des pièces osseuses illustre une représentation similaire des différentes parties du squelette pour le cas du bœuf et du porc alors que les ovins sont principalement représentés par les bas des pattes. Les mesures des phalanges de mouton montrent une grande cohérence, celles effectuées sur les phalanges proximales permettent de déterminer deux groupes qui correspondent aux pattes antérieures et postérieures. Le comptage des phalanges⁵ (221 phalanges proximales soit 20 %, 435 phalanges intermédiaires soit 40 %, 411 phalanges distales soit 37 %) met en évidence un déficit en phalanges proximales et une quasi absence de métapodes.

Des traces de découpe effectuées à l'aide de couteaux ont été observées de façon répétée sur ces phalanges. Plus ou moins fines, elles sont toujours perpendiculaires à l'axe de la phalange. Plus nombreuses sur les phalanges proximales, elles sont principalement situées sur les tubercules d'insertion et sur la face palmaire de la diaphyse. Elles se trouvent également sur la diaphyse des phalanges intermédiaires. L'intention est de sectionner d'une part, les tendons des muscles fléchisseurs des doigts et d'autre part, de trancher les ligaments métacarpien et annulaire. Dans un seul cas, les traces sont placées sur la surface articulaire proximale évoquant soit une désarticulation, soit plus probablement, le sectionnement du ligament annulaire digital sur un pied en hyper extension.

Ces remblais ont livré deux types distincts de restes osseux, d'une part des rejets issus de la consommation et d'autre part des déchets provenant d'ateliers artisanaux dont l'activité reste à définir plus précisément. L'abondance des pièces osseuses correspondant à des bas de pattes d'ovi-caprins et les traces de découpe qui indiquent le sectionnement de la peau, des ligaments et des tendons, permettent d'envisager des ateliers de pelleterie. Les peaux sont livrées au tanneur avec les pattes comme il est avéré sur le site gallo-romain du Lycée militaire à Autun (Saône-et-Loire) (Rodet-Belarbi 1994). Dans ces cas, les proportions entre les métapodes et les phalanges doivent être homogènes puisque les bas de pattes sont ôtés globalement (79 % de métapodes et fréquence moindre des phalanges intermédiaires et distales à Autun). L'absence des métapodes dans ces lots de Saint-Romain-en-Gal indique une sélection qui s'est faite au moment du rejet lors du travail des ateliers⁶. Trois hypothèses sont avancées pour l'expliquer. Soit la séparation des bas de pattes s'est faite entre métapodes et phalanges (un exemple est connu pour le traitement d'une peau de loup sur un site de La Tène finale à Villeneuve-Saint-Germain (Yvinec 1987)), les métapodes sont restés accrochés sur la peau et ont été retirés dans un deuxième temps. Les déchets proviennent alors directement de mégisseries, mais un tel procédé complique la chaîne opératoire en y ajoutant une étape. Soit la

séparation des bas de pattes s'est faite plus classiquement entre carpes ou tarses et métapodes puis les métapodes sont prélevés pour être utilisés comme matière première pour la fabrication d'objets ou pour la récupération de la moelle. Ces lots d'ossements résulteraient alors d'une activité artisanale située en aval du travail de la peau. Soit les phalanges sont séparées des métapodes lors de la récupération des ligaments utilisés pour les cordes tressées par exemple.

IV. CONCLUSION

1. La constitution du dépôt.

Interpréter le premier ensemble comme l'occupation d'une première phase et le second comme l'abandon du bâtiment séparé par un sol hypothétique ne résiste pas à l'analyse du mobilier qui montre une similitude entre les deux premiers ensembles, ou tout du moins entre la couche 52 du premier ensemble d'où provient la majorité du mobilier (87 % des tessons) et les éléments particuliers à ces dépôts (la céramique commune claire à dégraissant coquillier et engobe blanc et les bas de pattes de moutons). Par ailleurs la couche 52 renferme de nombreux éléments de démolition, notamment des enduits peints dont le style est de la période augustéenne. Elle doit être mise en relation comme le deuxième ensemble avec l'abandon de ce premier état. Les couches du troisième ensemble sont en relation avec la construction du mur courbe M 447 qui condamne le parcellaire antérieur. La grande proportion de matériel contemporain de celui provenant des couches recoupées par la tranchée de fondation n'a rien d'extraordinaire mais la similitude entre les ensembles et l'absence totale de mobilier postérieur à l'abandon du premier état, hormis l'estampille sur Drag. 27 (précisons qu'un Drag. 27 est également présent dans l'ensemble 2) sont plus surprenantes. Ces maigres indices chronologiques permettraient de dater la construction de ce mur au plus tard de la période claudienne ; or il apparaît en chronologie relative en relation avec l'installation des thermes des Lutteurs datée de l'époque flavienne.

2. Le matériel des remblais.

Le mobilier relève de remblais qui proviennent de la démolition du premier état ainsi que de l'occupation de la parcelle à l'époque augustéenne. Le matériel céramique montre une grande partie de mobilier résiduel par rapport à la date de constitution du dépôt daté de l'époque tibérienne selon les éléments les plus récents (Drag. 27 en sigillée). La présence de vaisselle datée de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. (olpés, Rippenbecher et gobelets d'Aco, abondance du Service I de Haltern et formes précoces en sigillée, Dressel 1) indique une occupation précoce de cette zone.

La présence de déchets (ratés de cuisson, bas de

4 Extrait de l'étude sur les restes osseux de trois couches (c. 52 de l'ensemble 1 et c. 48 et 50 de l'ensemble 2) effectuée par I. Rodet Belarbi (AFAN).

5 Pourcentage calculé sur l'ensemble des restes osseux mouton/chèvre.

6 Lier cette absence aux aléas de la constitution des dépôts est aberrant, car trier si précisément des restes osseux avant de les jeter sans raisons apparentes relève d'une gageure.

patte de moutons) intimement liée à des dépotoirs domestiques signale plusieurs activités artisanales en relation directe à l'habitat, déjà mis en évidence par les traces de l'atelier de bronzier découvert dans le sondage, Voie XI. La variété des restes montre le regroupement de divers métiers (bronziers, céramistes et tanneurs ...) dans ce quartier suburbain de Vienne à l'époque augustéenne.

3. Problème chronologique.

Le matériel céramique des deux premiers ensembles permet de dater l'abandon du premier état au plus tard sous Tibère. Le faciès est similaire à celui de l'horizon 3 du site, qui correspond à l'abandon de la première phase d'urbanisme mis en évidence lors de l'étude de la maison des Dieux Océan (Desbat *et alii* 1994). Soulignons toutefois le faible taux de sigillée de la Gaule du Sud (5,4 % ou 2,7 % car il n'est pas exclu que le fond et le bord de Drag. 27 proviennent du même vase pour 16,9 % dans la maison des Dieux Océan) et

l'absence de céramiques à parois fines à pâte calcaire et engobe sablé. Cette particularité est encore plus significative dans le troisième ensemble, car elle montre que nous n'avons pas d'occupation tangible de cet espace dans la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. En effet, même si l'on imagine un décaissement des niveaux, une occupation de l'espace aurait laissé des traces dans le mobilier de la tranchée de fondation qui aurait dû recouper ces niveaux.

Cette solution de continuité entre l'abandon du premier parcellaire et la construction des thermes des Lutteurs est symptomatique. On retrouve ce phénomène dans les sondages effectués sous les voies et à l'emplacement des thermes. La rupture dans l'évolution des faciès céramiques définis sur le site évoque un hiatus dans l'occupation de cette zone qu'il serait satisfaisant de mettre en corrélation avec un vaste programme d'urbanisme ayant pour conséquence le gel de cet espace en l'attente des travaux.



BIBLIOGRAPHIE

- Canal 1979** : A. CANAL, S. TOURRENC, Les ateliers de potiers trouvés à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *Figlina*, 4, 1979, p. 85-94.
- Desbat 1985** : A. DESBAT, L'atelier de gobelets d'Aco de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), note préliminaire, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 10-14.
- Desbat 1986** : A. DESBAT, Céramiques romaines à glaçure plombifère de Lyon et de Vienne, dans *Figlina*, 7, p. 111 et pl. 8. 1 p. 120.
- Desbat et Savay-Guerraz 1988** : A. DESBAT, H. SAVAY-GUERRAZ, Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 7, 1988, p. 91-104.
- Desbat et alii 1994** : A. DESBAT, O. LEBLANC, J.-L. PRISSET, H. SAVAY-GUERRAZ, D. TAVERNIER, *La maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, 55^e suppl. à *Gallia*, 1994, p. 68-84.
- Desbat et alii 1996** : A. DESBAT, M. GENIN et J. LASFARGUES, Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1^{ère} partie : les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 68, 229.
- Godard 1992** : C. GODARD, Vienne : le four de la place Camille-Jouffray, dans *Les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône*, Programme Collectif de Recherche, H. 13, 1990, 1992, p. 93, 94.
- Lascoux 1996** : J.-P. LASCoux, Une production lyonnaise d'olpés : l'atelier de Saint-Vincent, dans A. DESBAT *et alii*, Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1^{ère} partie : les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 13-18.
- Leblanc 1992** : O. LEBLANC, Saint-Romain-en-Gal : l'atelier de la CNR, dans *Les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône*, Programme Collectif de Recherche, H. 13, 1990, 1992, t. 1, p. 33-88, T. 2, p. 73-80.
- Leblanc 1995** : O. LEBLANC, Notes sur des découvertes anciennes : les productions de céramiques peintes à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995.
- Martin-Kilcher 1994** : S. MARTIN KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 2, Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Süd-Früchte*, Augst, 1994, p. 32, 406-407.
- Rodet-Belarbi 1994** : I. RODET-BELARBI, *Animaux, alimentation carnée, préparation de boucherie et récupération de matière première sur le site du "Lycée Militaire" à Autun (Saône-et-Loire) d'après les restes osseux*, Rapport d'étude, Dijon, 1994.
- Savay-Guerraz et alii 1996** : H. SAVAY-GUERRAZ, L. BRISSAUD, E. DELAVAL, O. LEBLANC, J.-L. PRISSET, S. HUMBERT, Recherches archéologiques à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) 1991-1994, dans *Bulletin des Amis de Vienne*, 91, 1996, fascicule 3.
- Yvinec 1987** : J.-H. YVINEC, Découpe, pelleterie et consommation des chiens gaulois à Villeneuve-Saint-Germain, dans *Anthropozoologica*, numéro spécial 1, 1987, p. 83-90.

DISCUSSION

Président de séance : J.-M. SEGUIER

Xavier DERU : Avec les ratés de cuisson, conclus-tu à un nouvel atelier à Saint-Romain-en-Gal et pourrais-tu en résumer le répertoire ?

Odile LEBLANC : C'est une des difficultés de ce matériel. Plusieurs indices indiquent des ateliers : les gobelets d'Aco sont déjà connus en tant que production (voir la publication d'Armand Desbat dans les actes de la SFECAG, en 1985 ; il a même supputé les productions des gobelets à décor clouté et à vernis plombifère dans un article de Figlina). Pour ce qui est des autres céramiques à pâte calcaire, on en a ici une forte concentration mais on n'a pas d'éléments directs qui permettent de dire qu'on est en présence des restes d'une production ; il en est de même pour ce qui est des gobelets de type La Mulette II.

Christian VERNOU : Une question sur la méthodologie. Nous sommes tous confrontés aux problèmes de comptages et de répartitions des décomptes en catégories. Tu présentes trois grandes masses, voire quatre avec les amphores : les céramiques fines, les communes claires et les communes sombres. Mais qu'est-ce, pour toi, que la céramique fine ? Cela peut varier, d'un site à l'autre, selon que l'on est en ville ou à la campagne, sur un site de production ou sur un site de consommation ...

Odile LEBLANC : Cela dépend effectivement de la nature du contexte. La céramique fine est une céramique de table (sigillée, imitation de sigillée, etc) ; c'est vrai qu'on y adjoint des céramiques culinaires qui, parce qu'elles sont importées, sont plus rares comme les vernis rouge pompéien. La céramique commune sert à la cuisine, aux réserves, etc. Mais, comme tu le dis, c'est une question d'appréciation ...

Christian VERNOU : Et cela joue sur des pourcentages limités ...

Odile LEBLANC : Pour les pourcentages, on a toujours tendance à mettre les céramiques fines à part car si on les regroupe en masse, les pourcentages ne sont plus lisibles sur les diagrammes.

* *
*